

Surnoms de quelques communes vaudoises

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **70 (1931)**

Heft 44

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-224186>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sionnaires qui l'habitent, pour qu'ils soient plus voraces.

— Ah ! monsieur, je n'ai jamais vu des animaux aussi gloutons, il est impossible de les rassasier, nos voyageurs diminuent de moitié quand ils passent une seule nuit dans cette chambre. Monsieur pourra y entrer quand il voudra, nos bestiaux sont de véritables loups, ils sont féroces.

Alors Tourteret répondit :

— Ce n'est pas pour moi que je retiens cette chambre, mais pour un oncle à héritage, qui vient me voir demain.

— Alors monsieur peut être sûr qu'il héritera dans deux jours.

EN FACE DES REALITES

3. Poignez vilain...

IE vous recommande encore une fois de vous abstenir de lancer des boules de neige ; c'est un jeu trop dangereux.

Mais à peine est-il sorti de l'école qu'Isidore bombarde les filles, les cheminées, les portes, les fenêtres d'une grêle de pelotes de neige. Conséquence : plaintes, puis punition. Cependant, Isidore maugrée : Ça ne le regardait pas, c'était après l'école !

— Isidore, tu resteras en retenue après la classe pour avoir frappé ton camarade, plus jeune que toi ; c'est de la lâcheté.

...Sortie. Le maître répond à une demande de congé. Quand il relève la tête, Isidore a disparu ; profitant de l'instant propice, l'intraitable écolier s'est éclipsé.

A la classe de l'après-midi :

— Isidore, pour être parti ce matin au lieu de faire ta punition, je double ta retenue.

Le vilain garnement marmotte de vagues paroles de révolte, en secouant la tête avec impertinence. Alors, le maître, exaspéré, prend le vaupien par le bras et l'expulse de la classe.

— Je le dirai à mon papa ! et on verra bien...

Accablé de chagrin, le jeune maître commence sa leçon, regrettant amèrement de ne pouvoir rosser convenablement cet inepte chenapan, seul châtement que craignent les élèves de cette trempe.

Cyprien.

SURNOMS DE QUELQUES COMMUNES VAUDOISES

UOMME suite aux articles que nous avons publiés sur ce sujet, il y a quelques jours, nous recevons la lettre suivante :

Croy, le 23 septembre 1931.

Monsieur le Rédacteur du *Conteur Vaudois*,

Si l'autre jour, en quittant les Vauliénis, vous aviez passé à Croy, au lieu d'aller trouver les Vallorbiens, je vous aurais dit que les gens d'ici s'appellent les *buia-tsats*, et voici pourquoi :

Ma mère me racontait (naturellement que la chose s'est passée, il y a très, très longtemps), qu'une bonne paysanne de l'endroit avait préparé le linge pour faire la lessive. Elle était aidée d'une jeune domestique, et comme la maîtresse de maison avait dû s'absenter un moment, la jeune fille lui demanda ce qu'il fallait mettre au fond du cuvier, à quoi il lui fut répondu : ce que tu trouveras de plus noir. A cet instant passa, pour son malheur, un gros matou noir, qui fut lestement saisi, recouvert de linge, et après avoir été coulé au lissu de cendres pendant deux jours, fut sorti du cuvier par les lessiveuses avec le linge. Je ne peux pas vous dire s'il était encore bien noir !

LE SOURD-MUET

IL y avait une demi-heure que j'étais assis à la terrasse d'un café, devant un vermouth, lorsqu'un pauvre diable d'une cinquantaine d'années, assez proprement vêtu, déposa subrepticement une enveloppe sur ma table. Après quoi, sans attendre que j'aie pris connaissance du pli, il poursuivit sa distribution de table en table.

— Quelque réclame, sans doute, me dis-je en ouvrant l'enveloppe.

J'en sortis alors deux petites feuilles autographiées. Sur la première, je lus ces mots :

« Devenu sourd-muet à la suite d'un affreux accident, je me suis trouvé plongé dans une grande misère. Un petit secours de votre part serait le bienvenu, monsieur. Merci d'avance et de tout cœur. Veuillez trouver ci-joint l'alphabet des sourds-muets en remerciements de ce que vous ferez pour un honnête homme victime d'une fatalité implacable. »

Puis en post-scriptum :

« Je vais repasser dans quelques instants. »

Alors je sortis une pièce d'un franc, et résolu à ne rien accepter en échange de ma légère aumône, je déposai celle-ci sur l'enveloppe.

Quelques minutes après, le malheureux revint. Je lui tendis la pièce de vingt sous avec l'enveloppe. Il s'inclina très respectueusement et s'éloigna.

C'est alors que l'idée me vint de l'interroger pour mon journal.

Lorsqu'il y a pénurie de sujets à traiter, il convient de ne pas se montrer trop difficile et de ne pas imiter le héros de la fable.

Donc, en attendant qu'il eût fait sa petite récolte, j'écrivis sur une carte de visite les mots suivants :

« Je suis journaliste et vous demande de m'accorder une courte interview. Par la même occasion vous accepteriez bien un apéritif. Rassurez-vous, je ne vous tiendrai pas longtemps. »

Le voyant enfin s'éloigner, je m'élançai et, le rattrapant par le bras, je lui présentai ma carte.

Il lut, approuva d'un hochement de tête et m'accompagna jusqu'à ma table.

Et voici la petite correspondance qui s'échangea entre nous :

— Qu'est-ce que vous désirez prendre ?

— Un verre de vin blanc.

Je fis apporter la consommation demandée, puis j'écrivis :

— Quel est l'accident qui vous a privé de l'ouïe et de la parole ?

Il griffonna :

— Une grosse émotion. J'ai vu ma belle-mère tomber par la fenêtre du troisième étage... Je n'osais regarder. Je la croyais en capilotade. Quelques instants après, la porte s'ouvrit. Je vis apparaître ma belle-mère sans une égratignure. Elle était souriante. Cela me donna un tel coup que j'en devins sourd et muet. Depuis cette époque, impossible de retrouver l'ouïe et la parole.

— Votre cas est extrêmement curieux... Serait-il indiscret de vous demander ce que vous gagnez par jour ?

— Cela dépend... Je ne peux pas trop compter sur les bénéfices à réaliser l'hiver, il y a si peu de monde à la terrasse des cafés, mais je me rattrape l'été. Comme je suis économe et méthodique, je m'en tire assez bien... Là-dessus, à votre santé, et permettez-moi de prendre congé.

Nous trinquâmes. Il but d'un trait, puis, après m'avoir serré la main, il se dirigea vers une autre terrasse.

Comme article à traiter, c'était un peu maigre. Mais, en y ajoutant quelques opinions des lumières de la médecine, j'espérais obtenir mes deux cent cinquante lignes.

J'allai donc interviewer deux spécialistes, lesquels m'assurèrent que le cas de ce pauvre diable devenu sourd et muet n'était pas si rare.

Je griffonnai donc mon « papier » que je portai à mon journal puis je pris le tram pour me rendre du côté de la Bastille où j'avais quelque visite à faire.

A cette époque, je mangeais dans le quartier où m'avaient poussé les nécessités de ma profession.

Or, ce soir-là, je devins incidemment le client d'une gargote de la rue du Centre.

Installé à l'étroite terrasse que dissimulait une rangée de fusains, je commandai un potage et une choucroute garnie.

Mes voisins de table étaient gens silencieux, mais en revanche il y avait derrière nous un client qui ne cessait de pérorer. Et c'était un feu roulant de plaisanteries vulgaires, émaillées de

mauvais calembours, qui mettaient la tablee en joie.

Puis, peu à peu, le bavard s'apaisa, fauta d'auditeurs.

Il me tardait de voir sa tête. Alors je fis un demi-tour sur ma chaise... Vous avez deviné quel état cet homme loquace ?

Indigné, je me levai et marchai vers lui.

— Alors, dis-je d'un ton à la fois sévère et goguenard, il paraît qu'à partir de l'heure du dîner, vous n'êtes plus sourd-muet.

Il ne parut nullement troublé d'avoir été reconnu et m'invitant à m'asseoir devant lui :

— Vous tombez bien, fit-il placide, j'avais envie de bavarder encore un peu... Quand on fait le sourd-muet toute la journée, on a rudement besoin de rattraper le temps perdu... C'est pas tout ça, qu'est-ce que vous prenez ?

— Je ne prends rien avec un individu qui trompe la charité publique et qui, par surcroît, me fait écrire un article idiot... Quand je pense que je suis allé interviewer des sommités médicales au sujet de votre cas.

Il se mit à rire.

— Ah ! l'histoire de l'émotion !... Et qu'est-ce qu'ils vous ont dit, ces messieurs ?

— Que c'étaient des choses fort plausibles.

— Ça ne me surprend pas ; ces gens-là ne s'étonnent de rien.

Puis m'ayant tapé familièrement sur l'épaule, le gaillard ajouta :

— Hein, mon vieux scribouillard, c'est curieux de se rencontrer comme ça ?

— C'est la preuve que la ville est bien petite et que les truquers finissent toujours par être démasqués.

— Allons, pas de paroles amères.

Là-dessus, il appela Jules, le garçon, et commanda pour moi un vieux marc, ajoutant :

— Tu vois cet homme-là, Jules, eh bien, il m'a connu sourd-muet, tu penses si ça le défrise de me retrouver en pleine possession de mes cordes vocales... Mais il sait bien que notre patelin est la ville des phénomènes. Pourquoi s'étonner d'y rencontrer un sourd-muet qui barytonne gentiment le soir, car j'ai une autre corde à mon arc, je suis choriste dans un théâtre... Diable, il se fait tard, il faut que je me sauve... Au revoir, monsieur, et merci pour la réclame que vous allez me faire dans votre journal... Jules, tu porteras le vieux marc à mon compte.

Et il s'éloigna tout guilleret, en chantonnant :

Halte-là ! Qui va là ?

Dragon d'Alcala !

Alphonse Crozière.

L'Almanach du Conteur Vaudois 1932. — Editions Pache-Varidel & Bron, Lausanne.

Avec la chute des feuilles paraît chaque année depuis 1903, l'Almanach du Conteur Vaudois, publié avec le concours des collaborateurs du Conteur Vaudois. Il y a peu d'Almanachs qui soient plus essentiellement de chez nous, plus vaudois que celui dont nous parlons. Il fut rédigé par Louis Monnet et Victor Favrat, puis par Julien Monnet, notre toujours regretté rédacteur.

Comme les précédents, celui de 1932 qui vient de paraître est tout à fait dans la tradition. C'est dire que l'on y trouve une foule de choses intéressantes, de conseils utiles, un de ces calendriers touffus qui renseignent sur tout, les dictons, les vieilles coutumes, les soins à donner aux animaux et aux plantes, le tout farci d'anecdotes et de petites histoires humoristiques. Les patois vaudois qui disparaît de plus en plus et malheureusement très rapidement trouve dans l'Almanach du Conteur un refuge. Cette année on y lit une excellente nouvelle en patois : « Lo maidzo de Cucugnan », signée Marc à Louis, ainsi que des proverbes également en patois. L'article de fond, si l'on peut s'exprimer ainsi, est consacré à une intéressante étude historique et pittoresque de Grandcour, Ressudens et Chevroux. Cet article, signé A. Burmeister, est illustré de clichés.

Puis notons une série de nouvelles intéressantes de Michel Corday, un « A la Fontaine » de Jean des Sapins, « Les Impondérables » de M. Gaillard, encore une nouvelle : « Le Grand Mouchoir » de M. L. Musy, puis un excellent conte de Noël : « Les Barbarottes », signé M. Nossek.

Ces nouvelles sont agréablement illustrées par